

1. INFO MENSUALISATION

Etit rappel, lorsque vous employez un.e assistant.e maternel.le même provisoirement (en dehors d'un remplacement ou d'un accueil occasionnel), vous êtes tenu de faire un CDI avec une mensualisation sur 12 mois.

Concernant les congés payés, la nouvelle convention collective entrée en vigueur en janvier 2022 modifie le mode de paiement des congés payés sur les mensualisations de 46 semaines ou moins.

Cette indemnité est désormais versée soit en seule fois en juin en plus du salaire, soit à la prise principale des congés (juillet ou août), ou enfin au fur et à mesure de la prise des congés de votre salarié. Ces choix se font en accord avec votre salarié.

2. APPLICATION PAJEMPLOI



L'application "Mon Pajemploi au quotidien" est un service optionnel de l'URSSAF service Pajemploi. Il a pour objectif de répondre de manière innovante aux besoins des parents employeurs et de leurs assistant.e.s maternel.le.s.

Depuis 2020, l'application est conçue avec l'aide d'utilisateurs de Pajemploi et de Relais Petite Enfance.

"Mon Pajemploi au quotidien" évoluera régulièrement selon les retours et les besoins de ses utilisateurs.

Vous pouvez la télécharger ou vous renseigner directement sur le site de Pajemploi.

3 . L'AIDE ET L'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE

- Votre quotidien est bousculé par un changement dans votre organisation familiale et vous ne savez pas où donner de la tête ? Un conseil : ne laissez pas la situation empirer. Un professionnel de l'aide à domicile peut vous accompagner dans votre rôle de parent.

Pour en savoir plus, contactez votre Caisse d'Allocations Familiales ou un service d'aide à domicile (partenaire de la CAF) pour pouvoir bénéficier de ce service personnalisé.

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile procédera à un diagnostic de votre situation. En fonction de ce diagnostic, la CAF peut financer une partie de ces interventions.

- Qui est l'assistante maternelle, quelles sont ses aptitudes ? Vous pouvez vous connecter sur le site youtube et visionner la vidéo suivante réalisée par le RPE de Saumur. Il explique le métier d'assistant.e maternel.le.

<https://www.youtube.com/watch?v=gxeXzj0Ogxw>



4. ROMPRE SON CONTRAT AVEC SON ASSISTANT.E MATERNEL.LE

Au cours des premières années de votre enfant, vous allez rompre le contrat de votre assistant.e maternel.le. Certaines démarches administratives sont à effectuer par vos soins, le Relais Petit Enfance est là pour vous accompagner. Mais au-delà des aspects légaux, il y a le lien qui unit votre enfant à son assistant.e maternel.le qui l'a bercé.e, avec qui il a joué, partagé des repas, soufflé ses bougies. Il est important de prendre le temps pour accompagner cette séparation, de préparer votre enfant, dire au revoir est important pour lui mais aussi pour celui/elle qui a pris soin de lui toutes ses années.

5. LE DÉPART EN FORMATION

Vous avez choisi de confier votre enfant à un.e professionnel.le assistant.e maternel.le. Pour acquérir son agrément et son droit d'exercer, elle a suivi une formation initiale.

Afin d'améliorer ses connaissances et favoriser une meilleure qualité d'accueil, des formations lui sont proposées tout au long de sa carrière. **Pour y participer, votre assistant.e maternel.le a besoin de vous.**

Le protocole d'accès demande qu'un des employeurs soit "parent facilitateur". Parlez-en à votre assistant.e maternel.le : des formations ont lieu en semaine ou bien le samedi. L'accès à la formation est gratuit pour l'employeur et pour le professionnel.

Contactez le RPE pour connaître toutes les modalités et les alternatives d'accueil pendant l'absence de votre assistant.e maternel.le. **Partir en formation est un droit pour tous les salariés.**

5. A QUOI SERT L'INDEMNITÉ D'ENTRETIEN ?

UNION FÉDÉRATIVE NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES D'ACCUEIL ET ASSISTANTE(E)S MATERNEL(LE)S



INDEMNITÉ D'ENTRETIEN

L'indemnité d'entretien, *qu'est-ce que c'est ?*

*Quelques repères
de la vie courante...*

MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE

-  Lit, matelas, alèse, turbulette, drap-housse
-  Parc, petite chaise
-  Biberons, hochets
-  Tapis de sol et d'éveil
-  Table et/ou matelas à langer
-  Relax, transat

ÉNERGIE

-  L'eau
-  L'électricité, pour l'éclairage, le chauffage, le chauffe-biberon, le four, la musique...
-  Gaz, électricité, pour la cuisson
-  Eau, électricité, pour le lave-linge

JOUETS MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

-  Jeux divers, livres
-  Poupées, peluches
-  Jeux de manipulation
-  Jeux plein air
-  Musique, cassettes, CD...
-  Cahiers, crayons, feutres, pastel, coloriage...

HYGIÈNE - ENTRETIEN

-  Le linge, gants, bavoirs, draps, lavage du linge, lessive
-  L'eau pour la toilette, l'énergie pour chauffer l'eau, le savon
-  L'eau pour la chasse d'eau, les produits d'entretien de la cuvette
-  Le papier toilette
-  Les mouchoirs en papier.
-  Ménage, l'achat des produits d'entretien, l'aspirateur...

SORTIES - TRANSPORT

-  Pour les sorties : poussette, landau, maxi-cosy
-  Siège auto
-  Parc-mètre, parking

6. LES ACTIONS DU SECTEUR FAMILLE

Le groupe "Petite enfance" du Centre Social accompagne la vie des familles, en proposant des temps à vivre ensemble :



Les « Chouettes Parent'èses »

Des temps de rencontre parents/enfants en toute simplicité, pour échanger, découvrir son enfant en lien avec les autres et explorer.

De 9h30 à 10h45

- **Vendredi 20 Janvier - Spécial Psychomotricité - La Pommeraye COMPLET**
- **Mardi 14 février- La Pommeraye**
- **Vendredi 10 mars - Spécial Psychomotricité - St Florent (salle des Coteaux)**
- **Vendredi 12 mai - Spécial Psychomotricité - La Pommeraye**

Gratuit. Sur inscription, par mail ou lien framadata.

Semaine Nationale de la Petite enfance

En partenariat avec le multi-accueil Pom d'Api, le RPE et le Groupe Petite enfance organisent une semaine dédiée à la Petite Enfance du 21 au 25 mars 2023, dans les locaux du Centre Social, à La Pommeraye

3 espaces à découvrir toute la semaine :

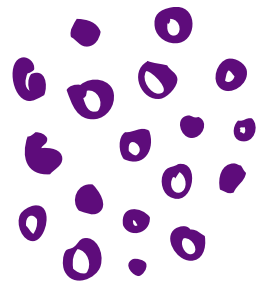
- **Un "Nido éphémère" : lieu dédié à la pédagogie Montessori**
- **Un espace Snoezelen pour éveiller tous les sens**
- **Un espace Psychomotricité et Mouvement**

Des intervenantes professionnelles seront présentes pour animer ces temps parents/enfants

- le Mercredi de 9h30 à 11h45 et de 15h à 18h00

- Le Samedi de 9h00 à 12:00

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 1er février



Le Groupe Petite Enfance

Le groupe petite enfance, composé de parents et de professionnel.le.s de Mauges-sur-Loire, s'est donné comme thématique de réflexion "C'est quoi être parent d'une fille ou d'un garçon ?" et surtout comment éviter dans notre éducation de reproduire des inégalités fille/garçon.

Un thème d'actualité qui nous fait réfléchir. Des temps seront proposés en 2023 sur ces sujets.

Et puis, nous mettons sur pied la 3ème édition du **Happy Family Day qui aura lieu le samedi 10 juin au Mesnil en Vallée.**

Keep the date !

Nous avons toujours besoin de bénévoles pour mettre en action tous ces projets , aussi nous accueillons bien volontiers de nouveaux parents, n'hésitez pas à vous renseigner

Plus d'info : emilieviau@centresocial-valmauges.fr

Relais Petite Enfance - Mauges-sur-Loire

Centre Social Val'Mauges

Siège : Place du Bourg Davy - BP20026 - LA POMMERAYE

Antenne : Pôle famille 12 avenue de l'Europe - ST FLORENT LE VIEIL

Té debate. Sur inscription, par mail ou lien framadata.

